



Le 03/12/2025

M. Leperck Paul

Directeur de TISSE Keolis,

5 rue du Canal, 91070 Bondoufle

**Objet :** Notification du dépôt de préavis de grève

Monsieur Leperck,

Conformément à l'article L 2512-2 du code du travail, le Syndicat FO TISSE vous informe par la présente du dépôt d'un préavis de grève.

**Durée :** illimitée, à partir du 04 janvier 2026 à 23h59

**Champ géographique :** Tous les sites de l'entreprise

**Personnel concerné :** Tous les salariés de l'entreprise

Conformément à l'article L-2512-2 du code du travail, nous vous rappelons que pendant la durée du préavis, nous sommes tenus de continuer à négocier.

Les revendications portent sur :

- ✚ Contingent d'heures supplémentaires selon la convention urbain à 115 heures
- ✚ Prime casse-croute de 7€68 EXO jusqu'à 5h du matin
- ✚ Séparation des dépôts en établissements distincts
- ✚ Paiement à la semaine (référence de 35h hebdomadaire minimum)
- ✚ 1 weekend de repos sur deux semaines (samedi et dimanche)
- ✚ Indemnité de repas de 15€54 EXO
- ✚ Heure de nuit de 21h à 6h du matin à 25%
- ✚ Prime du dimanche/férié de 47€27
- ✚ Maintien du 4/30 ème fixe avec l'année 2025 comme référence avec un minimum
- ✚ Prime de vacances de 350€ par AN
- ✚ Prime d'assiduité de 240€ par AN
- ✚ Indemnité de coupure de 4€
- ✚ Plage horaire Noctilien de 21h à 7h
- ✚ Prime Noctilien de 10€ par service
- ✚ Prise en charge intégrale par l'employeur de la formation destinée à la récupération de points ainsi que l'absence

- ➡ Prise en charge employeur d'une journée déménagement
- ➡ Prime de médaille de 30€ par AN
- ➡ Roulement conduite à l'ancienneté seulement
- ➡ Amélioration des conditions de travail par la mise en place d'une commission dédiée à la qualité de vie et des conditions de travail (QVCT) afin de lutter efficacement contre la souffrance au travail, nous demandons des avancées réelles et tangibles pour garantir à chaque salarié un véritable bien-être professionnel.

Conformément à la Loi, l'organisation syndicale FO de TISSE se tient à votre disposition pour débuter les discussions sur le processus de négociation.

Dans l'attente de vous lire, veuillez agréer, Monsieur le Directeur, nos salutations distinguées.

Copies : UD FO 91

Fédération transport FO  
IDFM  
Inspection du Travail

M. BOUDHAOUIA Baha  
Délégué syndical FO TISSE

M. LEPERCK Paul  
Directeur de TISSE



recu le 07/12/25  
à 11h00